

# ET SI L'ÉTAT ET LES COMMUNES POUVAIENT BIENTÔT S'EMPARER DE TOUS NOS LIEUX DE CULTE, GRATUITEMENT! ?

recueilli par Michelle d'Astier, jeudi 14 septembre 2006

Un éditorial de Michelle d'Astier.



Extrait: **A-T-ON RÉFLÉCHI ? : À QUI APPARTIENNENT CES BEAUX BÂTIMENTS**, payés si chèrement, et qui ont nécessité parfois de grands sacrifices, de la part des membres, mais aussi au détriment des serviteurs et des nécessiteux ?...

Le problème des « mégachurches », nous l'avons vu dans l'article consacré à ce sujet, n'est pas dans le nombre, mais dans la forme! Et si on parlait des bâtiments ? Bien sûr, un bâtiment, c'est un outil (mais ce n'est pas une église !). Pourtant **beaucoup d'assemblées se sont faites piéger en en faisant une finalité** : toutes les dîmes y passent, alors que dîmes, dans l'A.T. étaient exclusivement réservées pour les salaires des serviteurs de Dieu (Lévites et sacrificateurs - Nb 18:21, 26, Deut 14, etc.) et pour qu'il y ait de la nourriture pour les pauvres (Les hébreux donnaient d'ailleurs BEAUCOUP, BEAUCOUP plus que la dîme pour ce faire (Deut 12:11)). Il est même dit en Nombres 18: 19 que c'est une loi perpétuelle, qu'il s'agit d'offrandes saintes, et que c'est une alliance **INVOLABLE et à PERPÉTUITÉ** devant l'Eternel, pour nous et notre postérité avec nous!



*Est-ce parce que cette alliance est violée par la majorité des chrétiens que nous voyons si peu de puissance et de miracles dans nos églises, et que beaucoup ne voient pas la bénédiction dans leur propre vie?*

La construction ou la réfection du Temple, une fois tous les quatre ou cinq siècles (!), relevait des offrandes volontaires. Mais aujourd'hui, on n'est plus censé adorer à Jérusalem ou à Samarie, mais en esprit et en vérité... partout ! **Aucune église de pierre, ou un bâtiment quelconque n'est mentionné dans le Nouveau Testament**: la seule, - elle n'a demandé aucun investissement car elle a été prêtée gracieusement -, c'est la chambre haute: elle a eu une durée de vie de 10 jours (forcément: le onzième jour, ils étaient déjà 3.120!)



**La priorité absolue, c'était d'investir dans les pierres vivantes, pas dans les pierres mortes !** Les offrandes, dans le Nouveau testament, comme dans l'Ancien, servaient avant tout à soutenir les ministères, surtout ceux des apôtres itinérants comme celui de Paul et de Barnabas, et à nourrir les pauvres, les veuves, les orphelins, etc. Tous donnaient, eux aussi, beaucoup, beaucoup plus de dix pour cent (voir Actes 2 et 4).

Pour les bâtiments, ils se servaient des maisons, des synagogues déjà existantes, et sans doute de tous les lieux qu'ils pouvaient trouver à moindres frais, au gré des besoins: tant pis pour le confort! **L'urgence, c'étaient les âmes.** Paul cousait des tentes quand il ne recevait plus d'offrandes. Peut-être en a-t-il gardé quelques-unes, pour pouvoir apporter la parole de Dieu n'importe où, quand il pleuvait !



Aujourd'hui, il semblerait que bien des pasteurs mesurent leur valeur personnelle à la taille de leur bâtiment et aux équipements technologiques dernier cri qu'ils peuvent y adjoindre. Parfois d'ailleurs, ce ne sont pas les pasteurs, mais le collège d'Anciens, qui trouve que la priorité de l'assemblée est de faire un bon investissement immobilier. Au point qu'ils en arrivent à licencier pasteurs, secrétaires, et tous ceux qui y travaillent, parce qu'ils ne peuvent plus les payer, préférant exploiter des bénévoles jusqu'à plus soif. Et s'il y a un pasteur, on lui verse un salaire misérable: le bâtiment d'abord ! ne parlons pas des ministères invités : l'offrande qui leur est versée (et qui devrait, de fait, être un salaire comprenant les charges sociales) ressemble parfois à une aumône de mépris, quand l'enveloppe n'est pas, carrément, vide (rarement, tout de même) !

Quelle est donc cette folie, absolument non biblique, et qui bloque la bénédiction de Dieu! (pas étonnant que ces mêmes églises se vident ou deviennent des cimetières spirituels)?

**A-T-ON RÉFLÉCHI ? : À QUI APPARTIENNENT CES BEAUX BÂTIMENTS**, payés si chèrement, et qui ont nécessité parfois de grands sacrifices, de la part des membres, mais aussi au détriment des serviteurs et des nécessiteux ?

Réponse : *À une association cultuelle qui peut, du jour au lendemain, être dissoute par l'État, un préfet ou un maire : Il leur suffit de faire dissoudre l'association en déclarant qu'il s'agit d'une secte (toutes les lois, pour ce faire, sont déjà en vigueur), que l'assemblée est homophobe (elle préconise un livre, la Bible, qui déclare que les homosexuels n'hériteront pas du royaume de Dieu), qu'elle pratique une médecine illégale (en imposant les mains et en faisant des onctions d'huile), que cela fait trop de bruit dans le voisinage, etc. Une fois l'association dissoute, tout le patrimoine immobilier revient à l'Etat, ou à la commune !*



Ouvrons les yeux: **NOUS SAVONS QUE LA PERSÉCUTION ÉTATIQUE EST À NOS PORTES.** Les premiers chrétiens, qui ne savaient pas encore qu'ils allaient être dispersés par la persécution (Ac 8:1), ni que, quelque trente ans plus tard, Jérusalem allait devenir un champ de ruines, ont vendu tous leurs biens, à l'évidence poussés par le Saint-Esprit qui, Lui, savait ce qui allait arriver : Ils se sont ainsi amassés des trésors dans le ciel, et, quand ils ont dû s'enfuir, ils ont certainement trouvé de multiples refuges chez tous les chrétiens de toutes les nations, qu'ils avaient nourris et logés après la Pentecôte. (Ac 2:44 à 46 - Ac 4:33).

Je trouve normal et légitime de verser ma dîme (ou plus) à mon assemblée (car la Parole de Dieu nous ordonne de faire part de tous nos biens à ceux qui nous enseignent - Gal 6 :6) et de faire des offrandes que le Seigneur me met à cœur. Mais je reçois régulièrement, comme tout chrétien qui a laissé son adresse postale ou E-mail quelque part, des demandes d'argent pour des beaux projets immobiliers d'assemblées où je n'ai jamais été enseignée, demandes toujours assorties de promesses de bénédictions divines. Mais ces projets sont-ils dans la volonté de Dieu? Si c'était Sa volonté, pourquoi ces assemblées en sont-elles réduites à mendier de quoi acheter leurs locaux? La main de Dieu est-elle trop courte pour pourvoir? Il est écrit: " Faites connaître vos besoins à Dieu..." pas aux hommes, par circulaire tous azimuts !



Récemment, un de mes amis prophètes disait à un groupe de pasteurs : " Poussez vos membres à **créer des entreprises**. Le dimanche, les locaux des entreprises, ou leurs hangars, sont vides ! ". Souvent les entreprises disposent de grandes salles de conférence, parfaitement équipées. Leurs comités d'entreprises aussi disposent de locaux parfaitement équipés, souvent avec cuisine, nurseries, infirmerie, etc. Toutes ces salles sont désertes, donc disponibles, le dimanche matin. Jamais l'État ne touchera aux entreprises, ni aux comités d'entreprises. Quant aux locaux leur appartenant, ils en font ce qu'ils veulent".

J'ai trouvé ce discours d'autant plus sage que, en tant qu'ancien chef d'entreprise, j'ai toujours trouvé aberrant que les églises fassent des investissements immobiliers extravagants, pour des grandes salles et annexes soumises à des règlements de sécurité draconiens, et qui ne servent qu'une fois par semaine. Pour le reste, elles pourraient fort bien (si ce sont de grandes assemblées) disposer de quelques bureaux et louer un espace le dimanche matin, ou à l'occasion d'un grand séminaire (ce qu'elles font, de toute façon). Grand avantage: si elles grandissent vite, elles ne sont pas à l'étroit: il est facile de trouver un espace plus grand! Et que d'économies!!!! Et si elles sont petites, un bureau dans une maison suffit, avec, éventuellement, quelques pièces prêtées par les membres pour exercer le ministère: écoute, prières, délivrances, etc.! Ne parlons pas du fait que l'administration est très simplifiée, ce qui permet au pasteur d'être pasteur, non, en sus, gestionnaire, comptable, trésorier, architecte, plombier, électricien, peintre, publicitaire, informaticien, balayeur, et j'en passe, à tel point qu'il n'a même plus le temps, souvent, de s'occuper des brebis !



Bien sûr, Dieu peut ouvrir toutes les portes pour donner à certaines assemblées, à moindre coût, des locaux adaptés, surtout quand l'assemblée est dans une ville où le coût de l'immobilier est devenu prohibitif. Bien sûr, notre Dieu peut même nous donner un temple ou une cathédrale devenue déserte, voire un théâtre ou un cinéma, voire un terrain et un bâtiment peu onéreux, en plein cœur d'une grande ville ! Mais il est une chose qu'Il n'a pas prévu dans la Bible: c'est qu'on pille le portefeuille des chrétiens pour acquérir des bâtiments avec tout leur équipement, au détriment de la première mission de l'Église: « ALLEZ ! faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du saint-Esprit, et enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28: 19:20))

**Il semble bien que le corollaire de la présence puissante de Jésus au milieu de nous soit qu'on obéisse à son ordre: ALLEZ...** Pas forcément que l'on s'enferme chaque dimanche dans une « église-bocal-club privé » qui ne s'ouvre que de l'intérieur (Apoc 3:20).



Je suis peut-être naïve, ou je ne vois peut-être pas les réalités en face, mais je crois fermement que lorsque l'on commence par obéir au Seigneur, en cherchant sa face, pour connaître sa volonté, Il pourvoit. Je crois aussi qu'Il peut ouvrir toutes les portes, et même faire faire à ses oints d'excellents placements immobiliers, **si la priorité de ceux-ci est de sauver les âmes.** Ces bons placements leur permettront de pouvoir rapidement changer de bâtiment pour disposer de locaux plus grands, quand nécessaire. Et ainsi de suite! Et sous réserve qu'au passage les membres de l'assemblée, avec leur (ou surtout "leurs" pasteurs au pluriel, ne se pensent pas des grands chrétiens parce qu'ils appartiennent à une grande assemblée.

L'important est de toujours se souvenir que nous avons un GRAND DIEU, dont la main n'est jamais trop courte, si notre cœur ne s'enfle pas et reste attaché au Cep, afin de faire sa volonté, et non de satisfaire notre ego ou nos intérêts...

Euh ! Il serait peut-être temps d'aller sauver les chefs d'entreprises et les responsables des syndicats les plus virulents ! C'est urgent, car la persécution étatique est à nos portes !

jeudi 14 septembre 2006 à 12:44 ::

Website : <http://www.michelledastier.org/index.php/2006/09/14/67-et-si-l-etat-et-les-communes-pouvaient-bientot-s-emparer-de-tous-nos-lieux-de-cultes-gratuitement>

Date :22. 12. 2006